

**COMMUNIQUÉ**  
Pour diffusion immédiate

## **PERFORMANCE À LA HAUSSE DE LA HAUTE-YAMASKA EN GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES POUR 2016**

**Granby, le 15 juin 2017** – La diminution des matières envoyées à l'enfouissement, la popularité des écocentres ainsi que la valorisation complète des boues de fosses septiques sont les facteurs clés qui permettent à la MRC de La Haute-Yamaska de dresser un bilan positif de l'année 2016. Déposé à la séance publique de juin du conseil des maires, le bilan annuel fait état que la performance globale de mise en valeur de la MRC est à la hausse pour une huitième année consécutive!

La MRC continue de faire bonne figure en gestion des matières résiduelles. Les différents services et programmes qu'elle a mis en place ont permis de détourner de l'enfouissement 47,1 % des matières résiduelles collectées. « Cela peut sembler peu 47,1 %, mais avec une performance au-delà de 50 %, la MRC détournera plus de matières que ce qu'elle enverra à l'enfouissement. Nous sommes tout près de renverser la vapeur », explique M. Pascal Bonin, préfet de la MRC.

La MRC constate une baisse de la quantité d'ordures ménagères générées en 2016, alors qu'il y a eu une légère augmentation entre 2013 et 2015. Ainsi, la quantité générée en 2016 représente une diminution de 13 kg/habitant par rapport à 2015. Comparée aux municipalités québécoises de taille similaire, la MRC affiche une meilleure performance. En 2016, un résident de la Haute-Yamaska a éliminé en moyenne 247 kg, alors que la moyenne québécoise a été de 281 kg par habitant.

Une baisse de 3 % des matières recyclables collectées par porte est observée sur le territoire de la Haute-Yamaska. Elle reflète une tendance à l'échelle du Québec où un allègement des emballages, contenants et imprimés est remarqué. Elle s'explique également et en partie, par un apport plus élevé de carton aux écocentres.

Du côté des écocentres, on observe la hausse de l'achalandage et du tonnage des matières. En 2016, l'achalandage connaît une augmentation de 17,6 % par rapport à 2015, ce qui totalise 62 410 visites. La quantité de matières reçues est de 8 800 tonnes métriques, ce qui correspond à une hausse de 23,8 % comparativement à 2015. Le taux de mise en valeur des matières demeure élevé à 98 %. L'année 2016 marque le cinquième anniversaire des écocentres. Les établissements à Granby et Waterloo ont ouvert leurs portes en 2011 et depuis leurs débuts, ils connaissent un succès grandissant.

« En gestion des matières résiduelles, nous répétons souvent que chaque geste compte et aujourd'hui, nous le voyons dans notre bilan. C'est important que les citoyens prennent conscience que les petites actions qu'ils posent à la maison et au boulot, comme utiliser les écocentres et laisser le gazon au sol une fois coupé, ont bel et bien des répercussions à l'échelle régionale. Nous sommes extrêmement fiers des citoyens et des résultats de l'année 2016 », souligne M. Pascal Bonin, préfet de la MRC.

Depuis 2006, la MRC voit également à la vidange systématique des fosses septiques résidentielles et s'assure d'un traitement des boues respectueux de l'environnement. Pour une première année, en 2016, le taux de valorisation a atteint 100 %, une note parfaite. Les boues de fosses septiques recueillies ont été utilisées pour épandage en milieu agricole. Auparavant, la plupart étaient enfouies.

Finalement, durant l'année 2016, la MRC a octroyé les contrats de fabrication et de livraison des bacs roulants bruns ainsi que de collecte, de transport et de traitement des matières organiques en vue de la première phase d'implantation de cette collecte qui a débuté en mai 2017. La MRC a également adopté son Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2016-2020 en octobre 2016, soit deux mois avant la date butoir fixée par le Ministère. Elle s'est aussi dotée d'une nouvelle image de marque en gestion des matières résiduelles qui a été dévoilée en avril 2017 et qui égaye le bilan 2016.

Il est possible de consulter le bilan 2016 sur le site Web de la MRC au [www.haute-yamaska.ca](http://www.haute-yamaska.ca).

– 30 –

Source : Marlène Pawliw  
Coordonnatrice aux communications  
MRC de La Haute-Yamaska  
450 378-9976, poste 2239